



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 45602

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur le budget total alloué pour les envois divers (dossiers, comptes-rendus, rapports) provenant de son ministère pour l'ensemble des députés et des sénateurs. À l'heure de la révolution numérique et des mesures de protection de l'environnement, il s'interroge sur l'utilité réelle de ces envois en nombre et conséquents. Il souhaite savoir si son ministère projette, pour les années à venir, un envoi de ces documents par courriel.

Texte de la réponse

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt pratique, depuis 2012, la dématérialisation complète du traitement des questions écrites qui lui sont adressées. Les réponses transmises, jusqu'alors sur support papier, au secrétariat général du Gouvernement et aux Assemblées se font désormais uniquement par voie électronique. Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ne procède pas à l'envoi de dossiers, de comptes-rendus ou de rapports à l'ensemble des députés et sénateurs. L'envoi de rapports du Gouvernement au Parlement prévus par la loi et qui relèvent de la responsabilité du ministère chargé de l'agriculture sont transmis au secrétariat général du Gouvernement en cinq exemplaires papiers ; ce dernier se chargeant de la transmission aux services des assemblées compétents, notamment ceux de leur Présidence respective, chargés ensuite de les diffuser. Résolument engagé en faveur du développement de l'administration numérique, axe majeur de sa modernisation, le ministère offre de nouveaux services en ligne et des téléprocédures, comme par exemple la télé déclaration des aides agricoles, ou encore le nouveau portail des démarches administratives « Mes démarches », qui sera très prochainement opérationnel.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45602

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12778

Réponse publiée au JO le : [7 janvier 2014](#), page 73